

# LES AVANTAGES DE L'INFILTROMETRIE ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE DES BATIMENTS



- Etude thermique
- Test d'étanchéité à l'air
- Test de la porte soufflante
- Attestations RT 2012
- DPE
- Label BBC
- Certification RT 2012

**SIMONIN Nicolas**  
Technicien en infiltrométrie et en  
Contrôle thermique des bâtiments

**Responsable secteur Est**

Port: 06.79.98.88.55

[contact@simotest.fr](mailto:contact@simotest.fr)  
[www.simotest.fr](http://www.simotest.fr)

- Le **DPE (Diagnostic de Performance Énergétique)** est un outil mis en place en 2002 pour permettre à chacun (propriétaires, acheteurs, locataires) d'avoir un premier niveau d'information sur la performance énergétique d'un bâtiment.
- Le DPE comprend également des recommandations sur les mesures possibles et efficaces qui permettraient de réaliser des économies d'énergie (conseils de bon usage, de gestion du bâtiment et de ses équipements, recommandations de travaux).
- Définir un programme de rénovation adapté à votre habitation.
- Étude et préconisation pour vous aider à définir les travaux les plus adaptés à votre besoin et à votre logement.
- L'intérêt des labels: Outre les avantages que présente une maison performante d'un point de vue énergétique et thermique, la certification d'un bâtiment apporte un gage de fiabilité au propriétaire.
- Pour encourager les constructions Basse Consommation ou les rénovations, il existe plusieurs incitations fiscales ou financières (PTZ+, dispositif Duflot).
- Les aides de l'État: Vous pouvez retrouver la liste détaillée des aides disponibles sur le site internet de l'association Effinergie: [www.effinergie.org](http://www.effinergie.org).

## **Tester l'efficacité énergétique avec SIMOTEST**



Infiltrométrie et Thermographie



**SIMONIN Nicolas**

06.79.98.88.55

contact@simotest.fr

www.simotest.fr



Mesureur 8711



### **PRESTATIONS**



- **Infiltrométrie**: Test d'étanchéité à l'air (Porte soufflante)
- **Etude thermique réglementaire RT 2012 + attestations RT 2012**
  - **Thermographie infrarouge**
  - **DPE** neuf et existant ( Diagnostic de Performance Energétique)
- **Pack complet RT 2012** ( Etude thermique réglementaire et attestation Bbio + Tests en infiltrométrie mi-chantier et final + DPE neuf + Attestation de conformité en fin de chantier à l'achèvement des travaux)
  - Bilans énergétiques et thermiques (audit énergétique)
  - Conseils en économies d'énergie et en efficacité énergétique
  - Conseils pour rendre étanche à l'air un bâtiment
  - Contrôles de chantier (Formation et sensibilisation à l'étanchéité à l'air)

**Bâtiment Basse consommation (BBC)**

.Label BBC-Effinegie, Effinergie +, HPE, THPE, PassivHaus

. Rénovation thermique et énergétique

**RT 2012 (Tests de perméabilité à l'air obligatoires)/Contrôle RT 2012**



La société SIMOTEST est spécialisée en **INFILTROMETRIE, DPE** et en **contrôle thermique des bâtiments**.  
Nous intervenons en Franche-Comté, Lorraine, Alsace, Bourgogne et Champagne-Ardenne.

- Par ailleurs, solliciter un label pour sa maison permet d'obtenir une attestation délivrée par un organisme indépendant montrant la bonne performance énergétique de l'habitation. C'est un document valorisant le bien lors d'une future revente.
- Les principales aides financières sont: 1) Le crédit d'impôt. 2) L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ). 3) Les aides de l'ANAH. 4) Les aides régionales, départementales ou locales selon le lieu de travaux.
- Certaines aides sont cumulables, d'autres non. Les critères d'éligibilité sont modifiés régulièrement. Retrouvez les critères mis à jour sur le site de l'ADEME: [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr).
- Intégrer l'efficacité énergétique à vos projets de travaux. Un projet de travaux ou de rénovation, quel qu'il soit, est toujours le meilleur moment pour intégrer les économies d'énergies !
- Ne pas rater une occasion de faire des économies d'énergie et GAGNER DE L'ARGENT !!!  
= Faire des travaux d'isolation et ne pas avoir de regret.
- Anticiper la hausse du coût de l'énergie. Ne pas faire les travaux d'économie d'énergie aujourd'hui, c'est donc accepter de subir une hausse inéluctable du prix de l'énergie.
- Une étude vous donnera un aperçu de ce à quoi ressemblera votre maison après rénovation complète, listera les travaux à intégrer à votre projet à court terme et les travaux à prévoir dans les prochaines années.
- **AMELIORER LE CONFORT D'ETE**: L'amélioration du confort thermique (été comme

hiver) est la principale raison qui pousse les particuliers à rénover leur maison. = Le gain de confort.

- **AMELIORER LE CONFORT D'HIVER**: L'inconfort en hiver est lié aux parois froides (simple vitrage, murs non isolés) et aux courants d'air froid (infiltrations principalement).
- **REDUIRE LES FACTURES D'ENERGIE**: La réduction des factures énergétiques est évidemment un enjeu fort pour les ménages. Les gains réalisés grâce à des travaux, incitent les ménages à faire le nécessaire au niveau isolation, changement des menuiseries...
- **OPTIMISER LE RETOUR SUR INVESTISSEMENT**: Le retour sur investissement est le nombre d'années permettant de rembourser l'investissement initial avec les économies d'énergie. Le plus rentable est toujours d'intégrer les travaux d'efficacité énergétique aux autres projets car on parle alors de "retour sur surinvestissement".
- **REDUIRE SES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE**: Les réduire revient à réduire ses consommations et donc ses factures. Le recours aux énergies renouvelables (bois, solaire, pompes à chaleur) est également une bonne façon de les réduire.
- **VALORISER SON PATRIMOINE**: Tous les travaux d'économie d'énergie participent à la valorisation de votre maison. Les maisons à Basse Consommation (BBC) se généralisent. On estime à ce jour qu'une rénovation au niveau du label BBC rénovation permet de valoriser son bien de 5 % minimum.
- **PAC GEOTHERMIQUE**: La PAC (Pompe à Chaleur) géothermique est faite pour les grande surfaces et peut vous faire réaliser jusqu'à 80% d'économie sur vos factures.Crédit d'Impôt: 26%.
- **POELE A BOIS**: Un poêle à bois (granulés ou bûches) s'installe facilement et vous permet de profiter d'un combustible très bon marché: le bois.Crédit d'Impôt: 15%-26%.
- **CHAUDIERE BOIS**: La chaudière bois est très efficace pour chauffer les grands espaces et cela de manière économique et écologique.Crédit d'Impôt: 15%-26%.
- **PAC AEROTHERMIQUE**: Les pompes à chaleur air-air (réversible) et air-eau vous permettent de consommer 3 fois moins et restent simple à faire installer.Crédit d'Impôt: 0%-15%.
- **CHAUDIERE GAZ**: Le chaudière condensation gaz (ou condensation fioul) vous permet d'économiser 30% sur vos factures de chauffage.Crédit d'Impôt:10%.
- **SOLAIRE COMBINE**: Avec le système solaire combiné, profitez d'une énergie gratuite (le soleil) pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.Crédit d'Impôt:32%.
- L'intérêt de rendre un bâtiment étanche à l'air est de pouvoir maîtriser les échanges d'air entre l'intérieur et l'extérieur, après élimination des passages d'air parasites, et ainsi de limiter les déperditions énergétiques dues à ce phénomène.
- Attention, il ne faut pas confondre étanchéité à l'air d'un bâtiment avec sa ventilation : la ventilation d'un bâtiment reste quoi qu'il arrive indispensable pour assurer un renouvellement d'air nécessaire à l'évacuation des substances toxiques et de l'humidité contenues dans l'air intérieur.

- Les économies d'énergie potentiellement réalisables en « travaillant » sur l'étanchéité d'une construction neuve peuvent aller jusqu'à 20 kWh/m<sup>2</sup>/an (soit pour une maison de 100 m<sup>2</sup> un gain potentiel allant de 100 à 220 € par an selon les énergies utilisées).
- La thermographie permet de visualiser grâce à une caméra thermique les défauts d'isolation, les ponts thermiques, les fuites d'un appareil de chauffage ou d'un plancher chauffant encastré, ou bien des serrages défectueux d'une armoire électrique en surchauffe. La thermographie dans le bâtiment est une technique complémentaire dans le cas d'audit énergétique sur l'existant ou simplement de DPE (Diagnostic de Performance Énergétique).
- Nous vous proposons une **offre complète** : **"le pack sérénité"**, comprenant : Étude thermique + Tests de perméabilité à l'air + DPE neuf + Attestation thermique de fin de travaux.
- **INFILTROMÉTRIE**: Ce test est réalisé à l'aide d'une porte soufflante souvent appelé blower door qui se compose d'une toile nylon, d'un cadre réglable monté sur l'une des ouvertures du bâti, d'un ventilateur qui permet de mettre le bâtiment en dépression ou surpression, d'un capteur de pression ainsi qu'un ordinateur qui pilote l'ensemble.
- **Pourquoi réaliser un test en infiltrométrie**: En fonction du maître d'ouvrage, les objectifs à la réalisation d'un test d'infiltrométrie peuvent varier. En effet, un particulier possédant une maison datant des années 80 peut souhaiter faire réaliser un test d'infiltrométrie afin de connaître d'où proviennent ses fuites d'étanchéité puis y remédier afin d'éviter les déperditions énergétiques. A l'opposé, un constructeur peut faire réaliser un test d'étanchéité à l'air afin de faire labelliser ses constructions pour garantir la qualité de la construction.
- **Les obligations de la RT 2012**: A compter du 1er janvier 2013, il convient de réaliser un test en infiltrométrie pour toutes les constructions neuves nécessitant un permis de construire. Le test d'étanchéité à l'air doit être réalisé par un professionnel certifié. Nous vous conseillons de toujours vérifier les assurances et la certification Qualibat de l'opérateur afin que le test puisse avoir une valeur aux yeux des organismes de contrôle.
- **Le test de perméabilité à l'air par infiltrométrie est obligatoire** pour la qualification BBC (Bâtiment Basse Consommation) d'une construction et notamment dans l'attestation de conformité avec la Réglementation Thermique RT2012 qui doit être délivrée en fin de travaux.
- L'infiltrométrie est un outil performant, dont le but est de déceler d'éventuels défauts et malfaçons dans la construction ou dans la pose de réseaux, d'isolants, d'huissieries et de vitrages.
- SIMOTEST vous propose la réalisation des tests d'étanchéité à l'air d'un bâtiment dans le but de valider ses performances et d'obtenir la conformité à la RT 2012 ou les labels en vigueur. Le contrôle d'étanchéité à l'air des bâtiments est une composante primordiale dans la conception et la réalisation des bâtiments basse consommation, pavillon individuel, bâtiment collectif, public ou tertiaire...
- **Objectif de la maîtrise de l'étanchéité à l'air des bâtiments**: Assurer un confort thermique et acoustique, Protéger durablement le bâti et son isolation, Réduire la consommation d'énergie et faire jusqu'à 25% d'économies, Améliorer la performance énergétique des parois et des isolants, Contrôler la distribution et la qualité de l'air intérieur des bâtiments.

- Le test d'infiltrométrie a pour but de mettre en évidence les défauts d'étanchéité à l'air des bâtiments avant rénovation ou pendant un chantier de construction ou de réhabilitation. La performance énergétique d'un bâtiment est directement liée à l'isolation thermique et à l'étanchéité de son enveloppe extérieure.
- Avec l'entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2013 de la nouvelle réglementation thermique RT 2012, SIMOTEST souhaite apporter sa rigueur et son dynamisme auprès des architectes, maîtres d'œuvre, et particuliers qui souhaitent effectuer des tests de perméabilité à l'air sur leur construction BBC en tant qu'opérateur certifié QUALIBAT 8711.
- **SIMOTEST peut:** 1) Réaliser vos tests de perméabilité à l'air des bâtiments. 2) Vous accompagner dans vos démarches administratives (dépôt de dossiers, formulaires d'attestation de début et de fin de travaux). 3) Vous assister et vous conseiller dans la mise en œuvre de la RT 2012 et des tests d'étanchéité à l'air. 4) Effectuer la sensibilisation de vos collaborateurs à l'infiltrométrie et aux difficultés de maîtriser l'étanchéité à l'air.
- La rénovation énergétique est soit obligatoire, soit recommandée selon les dispositions de la Réglementation Thermique RT2012.
- Le test de perméabilité à l'air par infiltrométrie est obligatoire pour la qualification BBC (Bâtiment Basse Consommation) d'une construction et notamment dans l'attestation de conformité avec la Réglementation Thermique RT2012 qui doit être délivrée en fin de travaux.
- Le test d'infiltrométrie est indispensable à la délivrance de l'attestation de prise en compte de la RT2012.
- Nos tests d'infiltrométrie concernent les bâtiments individuels, collectifs ou tertiaires. L'objectif de ce test est de vérifier l'étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment, afin de garantir la consommation énergétique calculée dans l'étude thermique.
- Les exigences de la RT2012 en matière d'étanchéité à l'air imposent une obligation de résultat. Ce test final ne peut être effectué que par un opérateur qualifié (qualification 8711 Qualibat).
- La mesure thermique des bâtiments dont le but de ce test est de vérifier l'étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment, afin de garantir la consommation énergétique calculée dans l'étude thermique.
- Attestation dépôt du Permis de Construire. A partir du 1er janvier 2013, le Maître d'Ouvrage doit attester de la prise en compte de la réglementation thermique 2012 lors du dépôt du permis de construire en Mairie.
- Une consommation jusqu'à - 45% sur vos factures d'énergie. Une bonne étanchéité à l'air: un confort de chauffage et des économies d'énergie.
- Aujourd'hui pour des équipements électrique: Equipez-vous de radiateur nouvelle génération (radiateur à inertie).